

DU 19 AVRIL AU 30 JUIN 2019

# CONCERTATION PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

CAHIER D'ACTEUR N°22 - JUIN 2019



## Le Rhône en récit et en images

Cap sur le Rhône est une association loi 1901.

Dans une dynamique de réseau, Cap sur le Rhône fédère différents acteurs : musées, sites naturels, culturels et touristiques, territoires labellisés Pays d'Art et Histoire, acteurs économiques ...

Le réseau conçoit des projets qui mettent le fleuve en récit et en images, s'appuyant sur l'intelligence collective pour développer un programme varié contribuant au maillage des sites et des territoires et valorisant le fleuve dans sa complexité.

## CONTACT

Cap sur le Rhône  
Nadine Guigard  
3 rue Burdeau  
69001 LYON  
Tél 06 74 08 36 03  
Adresse E-mail  
contact@capsurlehone.fr  
www.capsurlehone.fr

## CAHIER D'ACTEUR

### D'AMONT EN AVAL, DE RIVE À RIVE

Les projets portés par le réseau Cap sur le Rhône :

- > Valorisent les patrimoines rhodaniens culturels et naturels,
- > Contribuent à développer l'attractivité de ViaRhôna et des territoires,
- > S'adressent à différents publics : scolaires, visiteurs, touristes de passage ou de proximité, riverains,
- > Renforcent le sentiment d'attachement des populations au fleuve, d'amont en aval et de rive à rive, par la connaissance des patrimoines fluviaux, de l'environnement et des enjeux contemporains.

Cap sur le Rhône soutient le prolongement de la concession de la CNR tout en soulignant l'importance d'une attention particulière à porter aux patrimoines et leur valorisation, dans le cadre de partenariat durable et concerté sur les projets menés. Le Conseil d'Administration de Cap sur le Rhône souhaite qu'une part budgétaire programmée dans les contrats quinquennaux soit dédiée aux **patrimoines rhodaniens : valorisation, médiation, éducation au fleuve**. Il propose qu'un bilan des actions soit réalisé tous les 5 ans, avec, sur la base d'une concertation, une programmation et des grandes orientations pour les 5 années à venir.

### TRANSFORMER LE RHÔNE EN CHAMBRE D'ÉCHO

Dans son fonctionnement, le réseau Cap sur le Rhône anime et coordonne des groupes de travail pour échanger et décider collectivement des projets et de leur méthodologie.

Les projets valorisent les acteurs dans leur spécificité, tout en les articulant entre eux dans une approche transversale des thématiques en lien avec le fleuve, d'amont en aval et de rive à rive.

Le réseau Cap sur le Rhône est un outil d'ingénierie culturelle au service du fleuve et de ses acteurs ; le fleuve est générateur de communication, une opportunité de mobilisation, de création et d'innovation dans les projets de valorisation des patrimoines.

**Dans cette optique, la CNR pourrait être un partenaire durable du réseau avec les Missions d'Intérêt Général.**

# UNE INGÉNIERIE CULTURELLE AU SERVICE DU FLEUVE ET DE SES PATRIMOINES

## ANCRAGE ET LINÉAIRE

L'approche du fleuve et de ses patrimoines est souvent sectorielle et fragmentée, réduisant son envergure. La CNR en tant que gestionnaire du fleuve et aménageur des territoires, pourrait soutenir une vision plus globale et partagée.

Dans le cadre du réseau sont mis en œuvre :

> La notion de territoire de collaboration, avec des projets se construisant dans un principe d'articulation des échelles administratives (signataires des conventions Cap sur le Rhône : conseils généraux, communautés de communes, agglomérations, villes, ... ), des territoires différenciés (urbains et ruraux).

> Des aller-retour permanents entre problématique locale, dimension du linéaire et de l'espace rhodanien, afin d'appréhender le fleuve comme un grand territoire.

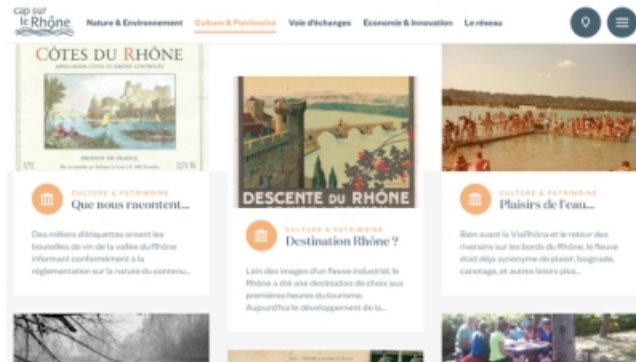
## RESTITUER LA COMPLEXITÉ DU FLEUVE

Cap sur le Rhône développe un programme autour de :

> La mise en récit du fleuve et des patrimoines rhodaniens (territoire de bassin) croisant de multiples approches, disciplines et usages : archéologie, beaux-arts, histoire, pratiques artistiques, découverte des terroirs, des légendes, loisirs nautiques, tourisme fluvestre, enjeux contemporains, restauration hydraulique et écologique, transition écologique, éducation au territoire et au développement durable, etc

> Une dynamique de réseau, c'est-à-dire une mutualisation, un partage et une optimisation des moyens, des ressources, des compétences et de la connaissance pour les projets, les membres-partenaires et leurs territoires.

Le Conseil d'administration de Cap sur le Rhône souhaite que la CNR, dans le cadre de ses soutiens aux différentes actions de valorisation du patrimoine fluvial s'associe durablement à la démarche de mise en valeur du Rhône portée par le réseau Cap sur le Rhône.



## ACTIONS CONCERTÉES

Il est reconnu que le patrimoine et la culture sont de véritables leviers de développement pour les territoires ; de même la qualité paysagère.

La mise en valeur par site est essentielle. Pour autant, un travail concerté de valorisation et de médiation des patrimoines maillant l'ensemble du linéaire l'est tout autant.

Le Conseil d'administration de Cap sur le Rhône souhaite que la CNR soutienne cette approche de valorisation et de médiation dans un cadre croisant les dimensions locale et globale et une gouvernance transparente dans l'accompagnement des acteurs et des porteurs de projets.

**La CNR est en effet le partenaire idoine pour accompagner des actions concertées de valorisation et de médiation des patrimoines rhodaniens.**

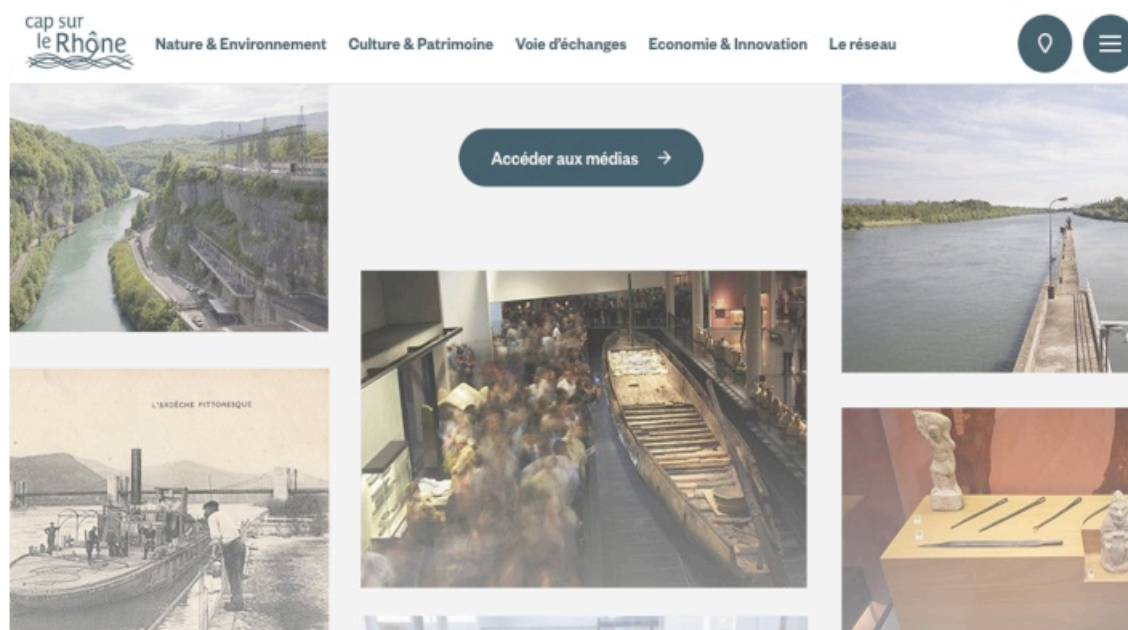
## MIEUX CONNAITRE LE RHÔNE, LE PARTAGER

Le site internet [www.capsurlehone.fr](http://www.capsurlehone.fr) propose la découverte du fleuve à travers ses acteurs et 4 grands domaines identifiés.

Ce site constitue d'ores et déjà un outil partagé de connaissances et de valorisation du fleuve, de ses patrimoines et de ses enjeux contemporains à destination du grand public.

**Un comité éditorial pourrait être mis en place, avec la CNR comme un des partenaires principaux, participant à l'évolution du site internet capsurlehone.fr**

# UN GRAND FLEUVE, DE FABULEUSES HISTOIRES



## APPROCHE INTERRÉGIONALE POUR LA VALORISATION DES PATRIMOINES RHODANIENS

L'État souhaite étendre le périmètre de la concession prolongée du Rhône à l'ensemble du linéaire. Le Conseil d'administration de Cap sur le Rhône approuve le principe du projet d'extension à mettre en place dans un esprit de gouvernance.

Ce renouvellement de concession pourrait être l'opportunité de coordonner la réalisation d'un inventaire des patrimoines sur le linéaire en collaboration avec différentes associations et services ; Il y a des patrimoines liés à l'histoire du fleuve mal identifiés et/ou mal protégés : patrimoines bâtis, culturels et immatériels, naturels et paysagers (notamment avec la vigne), infrastructures et héritages industriels, etc. ,

**Le Conseil d'administration de Cap sur le Rhône, propose la mise en place d'une démarche concertée autour de la valorisation et la médiation des patrimoines culturels et naturels à l'échelle du linéaire et le long de la ViaRhôna en s'appuyant sur différents acteurs et notamment le réseau, qui se définit avec ses membres---partenaires (musées, Pays d'art et d'Histoire, réserves naturelles, sites touristiques et patrimoniaux, etc ) comme un opérateur culturel du fleuve.**

## CONCLUSION

Le Conseil d'administration de Cap sur le Rhône souhaite que soit conservé le modèle unique de la CNR, acteur historique du fleuve, société d'aménagement du territoire, dans la mesure où est préservé un modèle redistributif de la rente hydroélectrique.

L'émergence de nouveaux usages de la voie d'eau (touristiques notamment) ainsi que celle de la qualité de l'environnement et du changement climatique devraient imposer dans le cahier des charges de la concession une vigilance et une implication véritable de la CNR dans cette mission, dans un esprit de gouvernance avec les différents acteurs concernés.

**Le renouvellement de la concession est une opportunité pour valoriser les patrimoines et favoriser les projets interrégionaux comme ceux développés par le réseau Cap sur le Rhône, de mise en récit du fleuve dans sa complexité.**